

Voici le bulletin radio de la municipalité de Castillonnès

P.A. Epinette: Et dans ce bulletin radio d'abord les travaux. Les travaux de réfection de la chaussée sur la partie routière de la Place Jasmin (de la RN 21 jusqu'au rond-point) sont terminés et les travaux de création d'un chemin piétonnier le long de la RN 21 (du garage Peugeot jusqu'à Intermarché) vont débiter mi-octobre. Ces travaux vont se poursuivre jusqu'à fin novembre. Ces travaux vont permettre un embellissement de l'entrée de la Bastide en arrivant de Villeneuve sur Lot et créer un chemin piéton pour assurer une meilleure sécurité des déplacements le long de la route nationale. Attention, certains jours une circulation alternée sera mise en place pour la sécurité des ouvriers. On va parler à présent du traitement des biodéchets à Castillonnès. Qu'est-ce qui a changé ? On fait le point aujourd'hui avec Nadeige Bazzoli, elle est adjointe au maire de Castillonnès, bonjour

N. Bazzoli: Bonjour et bonjour à tous les auditeurs.

Alors qu'est-ce qui a changé oui qu'est-ce qui a changé, pardon, je vous coupe la parole.

Nous avons changé les composteurs, la communauté de Communes a mis un point d'apport toujours situé Rue du lion d'or. Ce point d'apport remplace les trois composteurs qui n'étaient que rarement vidés dans l'année et aujourd'hui on a un bac entouré d'un habillage bois dans lequel on jette tous les déchets fermentescibles.

Contrairement aux composteurs le bac est vidé et lavé plusieurs fois par semaine selon l'utilisation. Je rappelle que ce point s'adresse aux foyers qui n'ont pas de jardin. Pour les autres habitants, la communauté des communes met à leur disposition gratuitement un composteur à retirer à Monflanquin.

P.A. Epinette: Alors comment ça marche ce bac ?

N. Bazzoli: Alors ce bac pour y accéder il faut une clé. La clé soit on la retire à la Communauté des Communes, 1 rue des Cannelles à Monflanquin, si la personne peut se déplacer. Si la personne ne peut pas se déplacer, elle vient faire la demande à la mairie de Castillonnès, et nous nous irons la chercher à Monflanquin.

Après utilisation de ce bac, il faut surtout refermer à clé.

Pour rappel, l'accès au bac est gratuit, il est donc inutile de forcer la serrure, comme ça a été fait là et chaque personne peut y accéder sans limite d'ouverture, ça c'est important à préciser.

P.A. Epinette : Quelle amélioration avec ce type de bac ?

N. Bazzoli : Alors l'amélioration c'est qu'on peut jeter dans ce bac tous les déchets, les restes de repas y compris les déchets carnés et les poissons. Avant ce n'était pas possible, aujourd'hui on peut le faire. Sinon on continue à y jeter les épluchures de fruits et de légumes, les coquilles d'œufs, café, thé, essuie-tout, mouchoirs en papier en petite quantité, les aliments périmés sans leur emballage ou leur contenant donc on peut jeter la salade mais avant il faut enlever le, il faut la, il faut pas jeter le sac avec. C'est ce qu'on a pu noter quelques fois. Les restes de coquillages sont acceptés : coquilles d'huitres, de moules ; Surtout pas de métal, pas de verre et pas de plastique. De même la litière pour animaux est interdite même si elle est végétale.

P.A. Epinette : Très bien, et pour conclure, on peut rappeler que c'est important

N. Bazzoli: Oui, c'est important de rappeler que le tri des déchets est un acte citoyen qui demande à respecter certaines consignes et surtout de respecter le matériel mis à disposition.

P. A. Epinette: Très bien, merci beaucoup Nadeige Bazzoli, Adjointe au Maire de Castillonnès. On va terminer avec deux petites informations : D'abord, Place Jasmin, jusqu'au 1^{er} novembre inclus, les manèges sont de retour pour la traditionnelle fête foraine d'automne : manèges, autos-scooters, cascades, tirs, pêche au canard, confiserie...Et les mercredi 21 et 28 octobre les journées seront à 1 euro sur tous les manèges.

N. Bazzoli : Et puis enfin, pendant tout le mois d'octobre, les animations dédiées au mois de la sensibilisation sur le cancer du sein continuent. C'est Octobre Rose bien sûr, vous pouvez retrouver tout le programme détaillé sur le site de la Mairie et les réseaux sociaux de la Bastide de Castillonnès.

C'était le bulletin radio de la municipalité de Castillonnès.